



ADDENDA # 1

Date: le 13 mars 2020

Titre: Service nettoyage commercial pour l'Ambassade du Canada en Thaïlande

Le ministère d'Affaires étrangères, Commerce et Développement modifie par la présente, conformément au présent addenda la demande de proposition pour la prestation de service nettoyage commercial, ayant le numéro 20-159668. Le présent addenda fait partie de la DP. Le présent addenda a pour objet :

1. Répondre aux questions relatives à la DP

Le présent addenda est émis avant la réception des offres afin de fournir des révisions et des clarifications aux documents d'appels d'offres.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. « Y a-t-il de la moquette dans le bureau? »

R1. Oui, il y a un tapis dans une salle de réunion et dans le bureau de l'ambassadeur.

Q2. « De quoi est recouvert le plancher? »

R2. De vinyle.

Q3. « Les planchers doivent-ils être cirés? »

R3. Non

Q4. « 5.17.2 Comment le montant total de l'assurance responsabilité est-il déterminé? »

R4. La section 5.17.2 concerne la limitation des dépenses. ; le montant sera complété, par le représentant du Canada, à l'attribution du contrat et représentera la valeur totale indiquée, par le soumissionnaire retenu, dans le tableaux 1.1 et 1.2 de l'annexe B – Base de Paiement.

Si le soumissionnaire fait référence aux conditions d'assurance, elles se trouvent à la section 5.19 Conditions d'assurance.



- Q5. « Que se passe-t-il si nous fixons nos tarifs et que le salaire minimum augmente. Y va-t-il avoir une disposition à augmenter? »
- R5. Le contrat ne prévoit aucune augmentation du salaire minimum.

LES AUTRES MODALITÉS DE L'APPEL D'OFFRES DEMEURENT INCHANGÉES